



AVIVO

L'ASSOCIATION
DE DÉFENSE ET DE DÉTENTE
DE TOUS LES RETRAITÉS
ET FUTURS RETRAITÉS

Edito - Votations du 19 mai 2019

RECOMMANDATIONS DE VOTE DE L'AVIVO

Objets fédéraux

Objet n° 1:

NON à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA).

En fait l'ensemble de ce projet résulte d'un marché de dupes en échange des privilèges fiscaux offerts aux grandes entreprises menant à des pertes fiscales de plusieurs milliards, les chambres fédérales ont en échange voté des dépenses additionnelles de 2 milliards pour l'AVS.

Ces 2 milliards seront payés par les contribuables salariés, par une hausse des cotisations AVS et de la TVA. Le tout sans aucune amélioration des prestations de l'AVS!

Objet n° 2:

OUI à la loi modifiant la directive de l'UE sur le contrôle des armes.

Cette loi sur les armes vise à protéger la population contre l'utilisation abusive des armes. La directive de l'Union Européenne sur les armes a été actualisée.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont adopté une révision de la loi sur les armes.

Un référendum a été lancé contre cette révision qui prévoit des mesures contre l'utilisation abusive des armes et impose le marquage de tous les éléments essentiels d'armes.

Objets cantonaux

Objet n° 1:

OUI à la loi CPEG 12228.

Objet n° 2:

NON à la loi 12404.

Objet n° 3:

OUI à la question subsidiaire pour départager la loi 12228 et 12404.

L'AVIVO recommande d'accepter le

projet 12228 sur la caisse de retraite des fonctionnaires (CPEG), projet soutenu par la gauche (mise en gage de terrains dans le secteur PAV, avec conditions en faveur du logement social), et de refuser le contre-projet 12404 de la droite.

Au cas où les deux projets seraient acceptés, donner la préférence à la loi 12228.

Objet n° 4:

NON à la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHMOM) (vote suite à un référendum des syndicats).

Objet n° 5:

NON à la loi cantonale sur les impôts des entreprises (RFFA).

L'AVIVO refuse ce projet, en raison de la forte baisse des rentrées fiscales pour l'Etat, et des conséquences prévisibles d'économies au détriment des plus démunis (pendant cantonal à la loi fédérale (RFFA)).

Objet n° 6:

OUI à l'initiative pour une politique culturelle cohérente à Genève. Un projet quasi unanimement soutenu.

Objet n° 7:

OUI à l'initiative 170 «Pour des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu».

L'AVIVO soutient l'initiative 170 pour le plafonnement des primes d'assurance-maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage, et refuse le contreprojet. Si les deux propositions sont acceptées, préférence à l'initiative.

Objet n° 8:

NON au contreprojet à l'IN 170.

Objet n° 9:

préférence à l'initiative 170.